



Editorial

En route vers une nouvelle organisation de l'école



Lors de sa séance du 18 septembre dernier, le Conseil général a adopté le projet de réorganisation de l'école, projet issu des nombreuses réflexions avec différentes commissions communales, des parents, des enseignants et des partenaires cantonaux au printemps 2017.

L'objectif principal de ce réaménagement est d'offrir à tous les élèves de Val-de-Ruz des conditions d'apprentissages scolaires semblables, en particulier en équilibrant les effectifs par classe. Alors que les élèves du cycle 3 scolarisés à La Fontenelle bénéficient déjà de cet avantage grâce à leur scolarisation sur un site unique, ceux des années 1 à 8 sont tributaires de la situation démographique de leur lieu de domicile. Ainsi, parce que le modèle actuel priorise avant tout la scolarisation de l'élève dans le collège de son domicile, il n'est pas rare d'avoir des effectifs variant de 12 à 28 élèves, alors que l'idéal se situe autour de 19 enfants par classe.

Par ailleurs, afin de respecter le nombre de classes autorisées, il est souvent nécessaire de constituer des groupes d'élèves comprenant deux années scolaires. Cela a pour effet de devoir séparer les groupes d'une année scolaire à l'autre, mais aussi d'avoir parfois de tout petits effectifs d'une même année dans une classe.

Dès la rentrée 2019-2020, la nouvelle organisation privilégiera, à partir du cycle 2, la création de classes comprenant une seule année de scolarité avec des effectifs situés dans la moyenne cantonale. Afin d'atteindre ce but, les élèves pourront être scolarisés dans un collège différent de celui de leur domicile. Des transports scolaires, encourageant l'utilisation des transports publics, seront mis en place.

Les coûts du nouveau dispositif seront maîtrisés grâce à la diminution des heures d'appui actuellement indispensables à la gestion de ces classes à grands effectifs. Le gain au niveau pédagogique, pour les élèves, sera indéniable.

Enfin, le Conseil communal et la direction mettront tout en œuvre afin que les parents soient informés en février 2019 déjà des effets, pour leurs enfants, de cette transition.

Anne Christine Pellissier, conseillère communale

Bûcheronnage, le danger guette

La saison de bûcheronnage commence. Les coupes de bois et les travaux sylvicoles sont utiles à la vitalité et à la stabilité de nos forêts.

L'accès aux forêts est en principe ouvert toute l'année, y compris durant la saison des coupes. Toutefois, les personnes qui les fréquentent doivent rester à distance des chantiers et de la zone dangereuse qui les entoure, afin de ne pas risquer leur vie et de permettre au personnel forestier de rester concentré sur son ouvrage.



Concrètement, il faut respecter:

- les barrages (chemin barré, vie en danger);
- les triangles de signalisation qui valent avertissement;
- les indications du personnel forestier;
- l'interdiction d'accès aux chantiers de coupe, zones de dangers permanents (y compris en dehors des heures de travail et les fins de semaine);
- les piles de bois qui ne sont pas des structures d'escalades et sur lesquelles il est très dangereux de grimper.

Avant toute balade en forêt, consultez la nouvelle carte interactive vous indiquant les chemins momentanément impraticables en raison de travaux forestiers. Rendez-vous sur le site internet communal, onglet Découverte/Bouger/Portail géographique.

Opération séduction

Une première édition du Fire Challenge se déroule depuis septembre jusqu'à fin octobre dans les quatre régions du canton. Le but est d'éveiller l'intérêt des jeunes d'aujourd'hui pour devenir sapeur-pompier volontaire, de renforcer la proximité auprès de la population et d'ouvrir le dialogue avec les soldats du feu pour compléter ainsi les effectifs au sein des unités d'intervention réparties sur le territoire cantonal.

Deux sessions d'urban training se sont déjà déroulées dans les villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds avec, comme coaches, plusieurs sapeurs-pompiers issus de toutes les régions du canton. Différents circuits sont mis sur pied dans le but de renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe, qualités essentielles pour un sapeur-pompier.

L'édition vaudruzienne du Fire Challenge 2018 se tiendra à Cernier le **lundi 22 octobre 2018** de 19h00 à 20h00.

Les différents partenaires (ECAP, FSPCN, SDI-VDR) ont profité d'organiser les circuits d'entraînement avec des sportifs régionaux et des sapeurs-pompiers volontaires. Les participants auront le plaisir de retrouver à Cernier trois champions vaudruziens: Marianne Fatton, Florence Buchs et Pascal Buchs.

En date du **15 novembre 2018**, des soirées d'information pour les futurs femmes et hommes volontaires se tiendront simultanément dans les quatre régions de la défense incendie neuchâteloise.

Ces événements sportifs sont également intégrés dans la nouvelle stratégie de communication qui, afin de partager bon nombre d'informations liées à la prévention, la formation et l'intervention, maintenant s'affiche aussi sur les réseaux sociaux tout comme visuellement dans les transports publics, les établissements scolaires et aux alentours.

Site internet: www.ecap-ne.ch – Facebook: @Pompier.Neuchatelois – Instagram: @Pompier.Neuchatelois



Foire de Dombresson

La foire d'automne de Dombresson se déroulera le **vendredi 19 octobre 2018**. A cette occasion, des stands proposant des spécialités diverses s'installeront dans le village.

Le stationnement des véhicules le long de la Grand'Rue, du Ruz Chasseran, de la rue Dombrice et des Oeuches sera interdit du jeudi 18 octobre à 22h30 au vendredi 19 octobre 2018 à 21h00. Ces emplacements seront en effet occupés par les stands des marchands, des forains ou interdits au stationnement par suite de déviation du trafic.

La population vaudruzienne est invitée à participer nombreuse à ce traditionnel événement et à s'y rendre de préférence au moyen des transports publics.

Commande des abonnements de ski

Dernier délai pour acquérir des abonnements de ski pour la saison 2018-2019 à des conditions très attractives.

Le formulaire de commande est disponible sur le site internet communal. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à l'adresse loisirs.val-de-ruz@ne.ch.

Délai de commande et validité de l'offre: **31 octobre 2018**.



Travaux routiers

Les travaux de réaménagement de l'axe RC 2170 entre le giratoire de La Côtière et Saules ont débuté. Ils sont assurés par le Service cantonal des ponts et chaussées et dureront environ six mois.

Du 17 octobre au 6 novembre prochain, la route sera fermée au trafic pour les besoins du chantier.

Pour davantage d'informations, Mme Ye Liu du service précité se tient à votre disposition au 032 889 67 12.

Mise à l'enquête publique

En application de l'article 105 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, la modification du plan d'alignement «Village» des Geneveys-sur-Coffrane est mise à l'enquête publique.

Le dossier précité peut être consulté auprès de l'administration de l'urbanisme, Rue Charles-L'Eplattenier 1, aux Geneveys-sur-Coffrane, du **5 octobre au 5 novembre 2018**.

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 5 novembre 2018.

Anniversaires et jubilés

Fêtent en octobre 2018:

Noces d'or (50 ans)

- Bolle Simone et Jean-Jacques, à Fontainemelon;
- Gertsch Francine et Frédy, aux Geneveys-sur-Coffrane.

90 ans

- Magnin Eric, à Coffrane.